

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 364 portant promulgation décret n° 93-161 du 24 février 1903 déterminant les modalités d'application du Code de – la nationalité française dans les Territoires d'Outre-Mer.

n° 364

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
20 mars 1953

Numéro JO  
n° 4 du 01/03/1953

Date du numéro  
1 mars 1953

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur

**Vul** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vul** l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité

**Vul** l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

—Est promulgué, en Côte Française des Somalis, le décret n° 53-161 du 24 février 1953 déterminant les modalités d'application du Code de la nationalité française dans les Territoires d'Outre-Mer (J.O.R.F. du 27 février 1953, n° 50, p. 1984) Art. 2. —Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N.SavouL.